

CORPUS **Corpus**  
9 | 2010  
La syntaxe de corpus

---

Nathalie GARRIC, Julien LONGHI (dir.). — *L'analyse linguistique de corpus discursifs. Des théories aux pratiques, des pratiques aux théories*. Numéro des Cahiers du Laboratoire de Recherche sur le Langage. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2009, 142 pages, 15 €.

Sylvie Mellet

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/corpus/1955>  
ISSN : 1765-3126

**Éditeur**

Bases ; corpus et langage - UMR 6039

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 novembre 2010  
Pagination : 302-308  
ISSN : 1638-9808

**Référence électronique**

Sylvie Mellet, « Nathalie GARRIC, Julien LONGHI (dir.). — *L'analyse linguistique de corpus discursifs. Des théories aux pratiques, des pratiques aux théories*. Numéro des Cahiers du Laboratoire de Recherche sur le Langage. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2009, 142 pages, 15 €. », *Corpus* [En ligne], 9 | 2010, mis en ligne le 13 juillet 2011, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/1955>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Tous droits réservés

---

Nathalie GARRIC, Julien LONGHI (dir.)  
. — *L'analyse linguistique de corpus  
discursifs. Des théories aux pratiques,  
des pratiques aux théories.* Numéro  
des Cahiers du Laboratoire de  
Recherche sur le Langage.  
Clermont-Ferrand : Presses  
universitaires Blaise-Pascal, 2009,  
142 pages, 15 €.

Sylvie Mellet

---

- 1 Ce recueil d'articles fait suite à une journée d'étude organisée à Tours en janvier 2008 et qui avait pour objectif de décrire comment le discours, appréhendé à travers des études de corpus, devient un lieu majeur de l'analyse linguistique et un observatoire de certains faits langagiers susceptibles d'être théorisés comme phénomènes sociaux. Les cadres théoriques sollicités sont variés, mais relèvent tous peu ou prou à la fois du courant énonciativiste francophone et de l'école française de l'analyse du discours.
- 2 Le volume rassemble, outre la présentation générale par les coordinateurs, six contributions.
- 3 Celle de Danièle DUBOIS, « Expériences communes et pratiques expertes de la sensorialité : lexique et construction du sens en discours » (pp. 25-47), poursuit une réflexion engagée de longue date par l'auteure. A travers l'étude contrastée de deux corpus provoqués par expérimentation et consistant à obtenir une énumération de diverses désignations de couleurs d'une part, d'odeurs d'autre part, D. Dubois rappelle d'abord combien le lexique

français disponible pour exprimer ces deux sensorialités est différent : le premier est structuré et comporte des termes spécifiquement dédiés, comptant bon nombre de formes simples, le second n'est pas structuré et rassemble des désignations dérivées (désignation de la source ou de l'effet sur le sujet, termes non spécifiques empruntés aux domaines d'autres sensorialités). Ces faits bien connus étant rappelés, D. Dubois analyse ensuite la mise en discours des termes de couleurs et d'odeurs en différents contextes. Pour les couleurs, elle reproduit les résultats de la thèse de Caroline Cance qui a travaillé sur des discours produits à propos de l'habitacle d'une voiture, dans trois conditions expérimentales différentes (reproduction 2D, 3D, cadre réel). Pour les odeurs, deux corpus sont sollicités : un ensemble d'entretiens recueillis lors de parcours entre la sortie du train Gare du Nord et l'entrée du métro, à Paris (Delepaut & Loudier, 2000), et un corpus d'exemples littéraires empruntés au roman naturaliste du XIX<sup>e</sup> siècle pour l'essentiel. Cette deuxième partie de l'article tend à montrer qu'en dépit des différences radicales entre les deux lexiques, une même ligne de fracture traverse la mise en discours de l'un et de l'autre : celle qui oppose le discours commun au discours expert. D. Dubois en conclut que « c'est la pratique discursive qui fonde la signification lexicale comme sens d'un mot ou comme signification d'un terme, unifiant dès lors conceptuellement dans une sémantique cognitive du lexique, les analyses linguistiques de discours (de corpus) et les recherches terminologiques fondées sur les discours spécialisés. » (p. 25). D. Dubois ne précise pas pourquoi les recueils de discours spécialisés n'atteignent pas, selon elle, au statut de corpus. Elle insiste en revanche sur le fait que la construction du sens lexical en discours ne consiste pas en une référenciation à une entité du monde préalablement donnée et déjà là, mais qu'elle est la trace d'une construction du sens en fonction de l'expérience subjective individuelle du sujet et de ses pratiques, au nombre desquelles on compte les pratiques langagières : perspective constructiviste donc, opposée à une conception ontologiste et référentialiste du langage. Il est à noter cependant que le détail de l'argumentation n'est pas toujours très convaincant : la notion de mise en discours n'est pas exploitée avec suffisamment de précision et, en dépit du titre du recueil, on n'a pas affaire ici, à proprement parler, d'une analyse *linguistique* du corpus. Plus gênant : il y a quelques tentatives de quantifier les phénomènes observés dont la méthodologie n'est pas très solide. Les analyses de sémantique cooccurentielle ne prennent appui que sur des tableaux de pourcentages dans lesquels on relève quelques erreurs ; ainsi dans celui du haut de la page 33 il faut lire, dans la dernière case grisée de la seconde ligne, 88 % au lieu de 48,60 % ; en l'absence d'un test d'évaluation fiable, on ne voit pas pourquoi le corpus 2D est caractérisé comme contenant une « proportion importante d'énoncés de construction de la référence » (p. 33) alors qu'il en offre 41,20 % contre 58,80 % d'énoncés évaluatifs. L'approximation s'aggrave lorsque l'auteure tente de combiner plusieurs variables (le type de corpus, le nom de la couleur, la forme morphosyntaxique de sa désignation) : les pourcentages ne signifient absolument plus rien ici. A la page suivante, le tableau 2 donne en entrée de colonnes le nombre d'énoncés de chaque corpus, alors que c'est le nombre d'énoncés contenant un nom de couleur qui eût été pertinent (soit 42 occurrences au lieu de 102 pour le corpus 2D, 40 occurrences au lieu de 70 pour le corpus 3D, 13 occurrences au lieu de 108 pour le corpus REEL).

- 4 L'article suivant, d'Olga GALATANU, s'intitule : « L'Analyse du Discours dans la perspective de la Sémantique des Possibles Argumentatifs : les mécanismes sémantico-discursifs de construction du sens et de reconstruction de la signification lexicale » (pp. 49-68). Il s'agit pour l'auteure de rappeler les principes de la Sémantique des Possibles Argumentatifs et de montrer l'intérêt qu'il peut y avoir à situer les recherches dans ce domaine à

l'interface entre l'analyse du discours, et plus particulièrement l'analyse linguistique du discours, la sémantique lexicale et la sémantique textuelle. « Le texte, envisagé comme produit de l'activité discursive, est appréhendé comme voie d'accès privilégié aux représentations et identités des sujets parlants [...], force agissante sur les pratiques sociales [...] et force agissante sur le patrimoine sémantique de la communauté linguistique [...] » (pp. 51-52). Cet article insiste très longuement sur son cadrage et ses principes théoriques et ne donne que peu d'illustrations des bénéfices d'un tel positionnement. Le schéma 3 de la page 61 n'est pas très clair et aurait mérité d'être mieux explicité. Page 60, une même phrase est répétée deux fois.

- 5 L'article de Julien LONGHI, « Les *objets discursifs* et le phénomène d'anticipation lexicale en discours : processus de référenciation et argumentativité dans l'activité discursive » (pp. 69-92), fait également la part belle aux préliminaires théoriques. L'auteur justifie sa conception d'une construction du sens en discours selon une perspective argumentative et indexicale en prenant appui à la fois sur la phénoménologie de Husserl, sur la Théorie des formes sémantiques de Cadiot et Visetti et sur les divers développements actuels de l'Analyse du Discours. Il fait aussi longuement référence à l'article de L. Mondada et D. Dubois (1995) : « Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de référenciation », *Tranel* 23 : 273-302. Toutes ces références ont pour objectif d'étayer l'idée que la construction du sens est un phénomène dynamique et que les unités linguistiques sont donc « des formes qui se construisent lors de l'activité langagière, et dont l'existence présuppose la mise en discours, même si leur usage fait fond sur du *déjà dit* » (p. 71). Ce principe est ensuite illustré par une étude – trop rapide à notre goût – des termes *libéral* et *libéralisme* dans le discours de trois hommes politiques représentant les droites françaises, Le Pen, Chirac, Madelin. L'étude des contextes d'occurrences, associée à une réflexion étymologique et historique, a pour but de vérifier la validité et le rendement sémantique du motif (au sens de Cadiot et Visetti) posé à la base de ces termes, qui est celui d'//ouverture//. Malheureusement cette étude n'est pas suffisamment précise et développée : l'examen des contextes cooccurentiels reste purement qualitatif et quelque peu intuitif. La linguistique de corpus nous a habitués à des méthodologies un peu plus rigoureuses. Si bien qu'on ne comprend pas très bien ce que sont le « libéralisme qualitatif » et le « libéralisme quantitatif » dans le schéma de la page 83. On ne comprend pas, surtout, pourquoi un même motif peut expliquer les emplois négatifs et positifs du terme *libéral* chez les différents locuteurs : « C'est donc bien l'intensité de l'activation du motif //ouverture// qui préside à toutes ces dynamiques, que son intensité soit quantitative (trop d'ouverture) ou qualitative (une ouverture trop néfaste) » (p. 83, pour rendre compte des connotations négatives du mot dans le discours de Le Pen) vs « Dans ces discours [de Madelin], *libéral* est crédité d'une valeur très positive, que le motif //ouverture// explique » (p. 85).
- 6 Dans son article « La médiation, entre connaissance de la discursivité et pratique discursive » (pp. 93-114), Nathalie GARRIC explore un nouveau type de discours sur le discours, à savoir les émissions dites de médiation, à la télévision et à la radio, dans lesquelles un médiateur met en contact auditeurs et journalistes pour que les premiers puissent exprimer aux seconds des reproches (beaucoup plus souvent que des compliments) sur la façon dont ils ont traité l'information pendant la semaine précédente. Nous sommes donc en pleine métadiscursivité dans la mesure où les auditeurs s'expriment très souvent sur la forme (sélection de l'information mais aussi choix de son organisation, des images pour l'illustrer, des termes employés pour la

transmettre, du cadre thématique général auquel est rapporté tel fait particulier, etc., bref tout ce qui construit un discours) et où les journalistes se défendent en général en se réfugiant derrière d'une part leur expertise en la matière, d'autre part « la loi du genre ». A partir d'exemples principalement afférents au domaine de l'insécurité (vs incivilité, notamment), N. Garric montre que « plus que la dénomination, c'est la construction du sens et des objets discursifs » (p. 105) qui est ici convoquée. L'auditeur interpelle souvent les journalistes sur des actes de nomination qui sont inextricablement insérés dans un interdiscours polémique, voire partisan et qui, par là même, véhiculent des points de vue et des jugements subjectifs. Or le journaliste refuse presque toujours d'entendre cet argumentaire en se réfugiant dans « une conception réaliste du langage et de l'information. Conception selon laquelle les dénominations ou nominations disent la réalité dont les journalistes se font simplement le porte-parole » (p. 107). Paradoxalement, au moment où le statut objectif de l'image semble définitivement détruit, ce sont les mots qui héritent de cette vertu illusoire de pouvoir montrer un réel consensuel parce qu'entièrement extérieur au sujet parlant. Par la même occasion, le journaliste s'attribue l'exclusivité de la compétence dans le choix des mots et, plus largement, dans la construction du discours d'information, si bien que l'auditeur étant destitué de toute légitimité à commenter et à critiquer, l'émission de médiation est sapée dans ses fondements mêmes.

- 7 On revient à une analyse du discours plus classique avec l'article de Françoise DUFOUR, « Qu'est-ce que la richesse? Essai de contribution de l'analyse du discours à un questionnement socio-historique » (pp. 115-131). L'auteure y montre, à travers cet exemple de la richesse, comment une analyse qui prend en compte le fonctionnement énonciatif et discursif des mots peut rejoindre l'analyse socio-historique et la conforter. En l'occurrence, elle montre « comment le prédicat <être riche> est régulé par un point de vue dominant établi pendant les périodes coloniales des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles » (p. 129) ; ce point de vue est celui d'un monde marchand, régi par la compétition productiviste, si bien que les mêmes pays qui étaient, à l'époque coloniale, déclarés riches en ressources à exploiter sont aujourd'hui catégorisés comme pays pauvres. Le paradoxe n'est qu'apparent, puisque, *in fine*, la construction discursive a toujours pour but de maintenir « l'ordre inégal du monde » (p. 127).
- 8 Enfin ce numéro s'achève par un court article de Georges-Elia SARFATI, « L'idée de corpus linguistique d'après la théorie linguistique du sens commun : hypothèses et perspectives » (pp. 133-141) dans lequel l'auteur tente de penser la notion de corpus linguistique dans le cadre de sa théorie linguistique du sens commun et d'en tirer quelques propositions pour la découpe des corpus. Une première découpe, linéaire, pourrait être avantageusement agencée en fonction des trois modes de variation typiques d'une institution de sens commun : le mode canonique, le canon représentant le site énonciatif instituant de l'institution ; le mode de la vulgate, qui correspond au site énonciatif institué et expliqué ; le mode de la doxa, qui fournit le site d'énonciation destitué ou naturalisant. Ces trois modes peuvent coexister en synchronie, mais entretiennent entre eux des interactions permanentes qui font de l'institution de sens commun un ensemble discursif dynamique. La constitution du corpus et sa structuration peut prendre appui sur une telle tripartition. A cela il est possible d'ajouter la dimension diachronique, permettant d'examiner les variations dans le temps de chacun des trois modes séparément, ou des trois conjointement. Une seconde découpe est dite modulaire : elle prend en compte les quatre constituants qu'agrège une institution de sens commun :

le constituant cognitif, le constituant gnoséologique, le constituant gnomique et le constituant thymique (p. 138).

- 9 Si l'ensemble de ce recueil partage bien les mêmes objectifs – promouvoir une analyse linguistique du discours, réinvestir la théorie de l'argumentation dans la langue, défendre une conception constructiviste du sens – l'intérêt des articles est assez inégal et la qualité de la relecture sans doute insuffisante : les erreurs sont assez nombreuses, depuis la simple coquille jusqu'à l'erreur bibliographique consistant à attribuer à J. Guillaumou la notion de « corpus réflexif » proposée en réalité par D. Mayaffre (pp. 14 et 20).

---

AUTEUR

SYLVIE MELLET

CNRS, Université Nice Sophia-Antipolis